

1  
R  
S  
U  
R  
S  
U  
R  
S  
U  
R  
S  
U  
R  
S  
U  
R  
S  
U  
R  
S  
U  
R  
S  
U

**cerfa**  
N° 11194 \* 02  
N° 50534 # 01  
FORMULAIRE OBLIGATOIRE  
(Code civil - art. 39 du décret du 14/10/1955)



N° 3233

N° de la demande : **H 11672**  
Déposée le : **03/03/21**  
Références : **19318**

### DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES URGENTS

**hors formalité**       **sur formalité**

Opération juridique : .....  
formalité du ..... Vol. : ..... n° .....

Référence dossier : **classement lotisse**

COÛT	
DEMANDE PRINCIPALE .....	= ..... 12 €
NOMBRE DE FEUILLE(S) COMPLÉMENTAIRE(S) : .....	
nombre de personne(s) supplémentaire(s) : ..... X .....	€ = ..... €
nombre d'immeuble(s) supplémentaire(s) : ..... X .....	€ = ..... €
Frais de renvoi .....	= ..... €
Règlement joint <input type="checkbox"/>	
Compte d'usager <input checked="" type="checkbox"/>	TOTAL = ..... 12 €

#### IDENTIFICATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Monsieur le Maire .....

Hôtel de Ville .....

BP 238 .....

CODE POSTAL **29182** **CONCARNEAU CEDEX** .....

À **CONCARNEAU** le **06/09/2019**

Signature : 

Bureau de dépôt : 

#### NATURE DES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS (pour les bureaux non dotés d'un logiciel immobilier informatisé)

Le Conservateur des hypothèques est requis de délivrer un extrait des formalités sur les personnes et/ou les immeubles désignés ci-dessous :

Inscriptions substantives      Documents publiés       Non acquisitifs       Dernière formalité inscrite ou publiée (demande portant uniquement sur des immeubles)

Saisies en cours       Acquisitifs

*Les formalités simultanément requises, les actes et jugements énoncés par leurs références de publication dans les documents déposés avec la demande sur formalité sont exclus (bureaux non informatisés).*

#### PÉRIODE DE CERTIFICATION

POINT DE DÉPART	TERME
- Formalités intervenues depuis le 01/01/1956 (ou date de rénovation du cadastre pour les demandes portant uniquement sur des immeubles). - Depuis le .....	- jusqu'à la date de dépôt de la présente demande (hors formalité) - ou de la formalité énoncée (sur formalité) - ou jusqu'au ..... inclusivement

#### DÉSIGNATION DES PERSONNES (Toute erreur ou imprécision dégage la responsabilité du conservateur - art. 9 du décret du 04/01/1955 modifié)

N°	Personnes physiques NOM	PRÉNOMS	DATE ET LIEU DE NAISSANCE
	Personnes morales DÉNOMINATION ET N° SIREN	FORME JURIDIQUE, SIÈGE (et pour les associations ou syndicats, la date et le lieu de déclaration ou du dépôt des statuts)	
1	<b>CONCARNEAU. Commune</b>		<b>2129 00 39 00019</b>
2			
3			

#### DÉSIGNATION DES IMMEUBLES (Toute erreur dans la désignation des immeubles dégage la responsabilité du conservateur - art. 8-1 et 9 du décret précité)

N°	COMMUNE (éventuellement arrondissement, rue et numéro)	RÉFÉRENCES CADASTRALES	N° VOLUME	N° LOT de copropriété
1	<b>Rue Maréchal foch Concarneau</b>	<b>P 1150</b>		
2	<b>Rue Maréchal Foch Concarneau</b>	<b>P 656</b>		
3	<b>Rue Ernest Renan-Concarneau</b>	<b>P 220</b>		
4	<b>Rue Ernest Renan -Concarneau</b>	<b>P 655</b>		
5				

*avant remaniement cadastrel*

#### DEMANDE IRRÉGULIÈRE. Le dépôt de la présente demande est refusé pour le (ou les) motif(s) suivant(s) :

Insuffisance de la désignation de personnes et/ou des immeubles

Défaut de paiement

Demande non signée

**ATTENTION FACTURE DIFFEREE**  
**A REGLER A RECEPTION AU SPFE DE QUIMPER 1**

Dans le cadre de la présente demande certifiée qu'il n'existe dans sa commune :

aucune formalité.

que les ..... dans l'état ci-joint.

que les seules formalités figurant sur les faces de copies de fiches ci-jointes.

**MONTANT CSI : 12 €**  
**n° de dossier 2021/19318**  
**à indiquer sur le libellé du virement**

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès de la conservation des hypothèques, un droit d'accès et un droit de rectification.





DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE  
QUIMPER 1

Demande de renseignements n ° 2904P01 2021H11472 (28)  
déposée le 03/03/2021, par l'Administration MAIRIE DE CONCARNEAU

Réf. dossier : HF CONCARNEAU P 1150,...

**CERTIFICAT**

Le Service de la Publicité Foncière certifie le présent document(\*) qui contient les éléments suivants:

- Pour la période de publication du 01/01/1971 au 29/09/2019 (date de mise à jour fichier)  
[ x ] Il n'existe au fichier immobilier non informatisé que les seules formalités figurant sur la face de fiche ci-jointe,
- [ x ] Il n'existe que les 2 formalités indiquées dans l'état réponse ci-joint,
- Le certificat de dépôt pour la période comprise entre la date de mise à jour du fichier immobilier informatisé et la date de dépôt de la demande :  
du 30/09/2019 au 03/03/2021 (date de dépôt de la demande)  
[ x ] Il n'existe aucune formalité indiquée au registre des dépôts concernant les immeubles requis.

A QUIMPER 1, le 04/03/2021

Pour le Service de la Publicité Foncière,  
Le comptable des finances publiques,  
Claudie CORNEN

(\*) Le nombre de page(s) total figure en fin de document

Les dispositions des articles 38 à 43 de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement, un droit d'accès et un droit de rectification.



**RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1971 AU 29/09/2019**

N° d'ordre : 1	Date de dépôt : 27/03/2003	Référence d'enlèvement : 2904P02 2003P1626	Date de l'acte : 27/03/2003
Nature de l'acte : <b>PROCES-VERBAL DE REMANIEMENT</b>			
Rédacteur : ADM GDIF QUIMPER / QUIMPER			

*Disposition n° 1 de la formalité 2904P02 2003P1626/UD41 :*

Ancienne Désignation		Nouvelle désignation									
Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot
CONCARNEAU		P	213			CONCARNEAU		BP	201		
CONCARNEAU		P	690			CONCARNEAU		BP	203		
CONCARNEAU		P	691			CONCARNEAU		BP	204		
CONCARNEAU		P	1150			CONCARNEAU		BP	205		
CONCARNEAU		P	1149			CONCARNEAU		BP	206		
CONCARNEAU		P	246			CONCARNEAU		BP	208		

*Disposition n° 1 de la formalité 2904P02 2003P1626/UD62 :*

Ancienne Désignation		Nouvelle désignation									
Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot
CONCARNEAU		P	279			CONCARNEAU		BP	266		
CONCARNEAU		P	291			CONCARNEAU		BP	267		
CONCARNEAU		P	292			CONCARNEAU		BP	268		
CONCARNEAU		P	656			CONCARNEAU		BP	269		
CONCARNEAU		P	293			CONCARNEAU		BP	270		
CONCARNEAU		P	940			CONCARNEAU		BP	271		
CONCARNEAU		P	939			CONCARNEAU		BP	272		
CONCARNEAU		P	295			CONCARNEAU		BP	273		
CONCARNEAU		P	950			CONCARNEAU		BP	275		

**RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1971 AU 29/09/2019**

*Disposition n° 1 de la formalité 2904P02 2003P1626/UD63 : REUNIONS DE PARCELLES*

Immeuble Mère						Immeuble Fille					
Commune	Pfx	Sect	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sect	Plan	Vol	Lot
CONCARNEAU		P	296 à 297			CONCARNEAU		BP	274		
CONCARNEAU		P	952 à 954			CONCARNEAU		BP	276		
CONCARNEAU		P	949			CONCARNEAU		BP	277		
CONCARNEAU		P	951								
CONCARNEAU		P	220					BP	278		
CONCARNEAU		P	655								

<b>N° d'ordre : 2</b>	Date de dépôt : 02/03/2020	Référence de dépôt : 2904P02 2020D1574
Nature de l'acte : <b>CORRECTION DE FORMALITE</b> de la formalité initiale du 27/03/2003 Sages : 2904P02 Vol 2003P N° 1626	Rédacteur : /	

*Disposition n° 1 de la formalité 2904P02 2020D1574 :*

correction de formalité enregistrée à tort - sans objet

Dernière page de la réponse à la demande de renseignements qui comporte 4 pages y compris le certificat.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**F**  
FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE  
QUIMPER 1**

**Centre des Finances Publiques**

**29107 QUIMPER CEDEX**

**Téléphone : 0298558150**

**MéL : [spf.quimper1@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:spf.quimper1@dgifp.finances.gouv.fr)**

**Administration MAIRIE DE CONCARNEAU  
Place de l'Hôtel de Ville  
BP 238  
29182 CONCARNEAU CEDEX**

Vous trouverez dans la présente transmission :

- > Le récapitulatif des désignations des immeubles et des personnes requises ainsi que celles connues de Fidji pour la délivrance des formalités suivi d'un sommaire des formalités publiées et reportées.
- > La réponse à votre demande de renseignements.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N°

2904P01 2021H11472

PERIODE DE CERTIFICATION : du 01/01/1971 au 03/03/2021

IMMEUBLES RETENUS POUR ETABLIR L'ETAT REPONSE

Code	Commune	Designation cadastrale	Volume	Lot
39	CONCARNEAU	P 220 P 655 P 656 P 1150		

FORMALITES PUBLIEES

N° d'ordre : 1      date de dépôt : 27/03/2003      références d'enlèvement : 2904P02 2003P1626      Date de l'acte : 27/03/2003

nature de l'acte : **PROCES-VERBAL DE REMANIEMENT**

N° d'ordre : 2      date de dépôt : 02/03/2020      références d'enlèvement : 2904P02 2020D1574

nature de l'acte : **CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 27/03/2003 Sages : 2904P02 Vol 2003P N° 1626**









DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE  
QUIMPER 1

Demande de renseignements n ° 2904P01 2021H1 1469 (37)  
déposée le 03/03/2021, par l'Administration MAIRIE DE CONCARNEAU

Réf. dossier : HF CONCARNEAU BP 205,...

CERTIFICAT

Le Service de la Publicité Foncière certifie le présent document(\*) qui contient les éléments suivants:

- Pour la période de publication du 01/01/1971 au 29/09/2019 (date de mise à jour fichier)  
[ x ] Il n'existe au fichier immobilier non informatisé que les seules formalités figurant sur la face de fiche ci-jointe,  
[ x ] Il n'existe que les 2 formalités indiquées dans l'état réponse ci-joint,
- Le certificat de dépôt pour la période comprise entre la date de mise à jour du fichier immobilier informatisé et la date de dépôt de la demande :  
du 30/09/2019 au 03/03/2021 (date de dépôt de la demande)  
[ x ] Il n'existe aucune formalité indiquée au registre des dépôts concernant les immeubles requis.

AQUIMPER 1, le 04/03/2021

Pour le Service de la Publicité Foncière,  
Le comptable des finances publiques,  
Claude CORNIEN

(\*) Le nombre de page(s) total figure en fin de document

Les dispositions des articles 38 à 43 de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement, un droit d'accès et un droit de rectification.



**RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1971 AU 29/09/2019**

<b>N° d'ordre : 1</b>	Date de dépôt : 27/03/2003	Référence d'enlissement : 2904P02 2003P1626	Date de l'acte : 27/03/2003
Nature de l'acte : <b>PROCES-VERBAL DE REMANIEMENT</b>			
Rédacteur : ADM CDIF QUIMPER / QUIMPER			

*Disposition n° 1 de la formalité 2904P02 2003P1626/UD41 :*

Ancienne Désignation		Nouvelle désignation									
Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot
CONCARNEAU		P	213			CONCARNEAU		BP	201		
CONCARNEAU		P	690			CONCARNEAU		BP	203		
CONCARNEAU		P	691			CONCARNEAU		BP	204		
CONCARNEAU		P	1150			CONCARNEAU		BP	205		
CONCARNEAU		P	1149			CONCARNEAU		BP	206		
CONCARNEAU		P	246			CONCARNEAU		BP	208		

*Disposition n° 1 de la formalité 2904P02 2003P1626/UD62 :*

Ancienne Désignation		Nouvelle désignation									
Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot
CONCARNEAU		P	279			CONCARNEAU		BP	266		
CONCARNEAU		P	291			CONCARNEAU		BP	267		
CONCARNEAU		P	292			CONCARNEAU		BP	268		
CONCARNEAU		P	656			CONCARNEAU		BP	269		
CONCARNEAU		P	293			CONCARNEAU		BP	270		
CONCARNEAU		P	940			CONCARNEAU		BP	271		
CONCARNEAU		P	939			CONCARNEAU		BP	272		
CONCARNEAU		P	295			CONCARNEAU		BP	273		
CONCARNEAU		P	950			CONCARNEAU		BP	275		

**RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 01/01/1971 AU 29/09/2019**

*Disposition n° 1 de la formalité 2904P02 2003P1626/UD63 : REUNIONS DE PARCELLES*

Immeuble Mère							Immeuble Fille						
Commune	Ptx	Sect	Plan	Vol	Lot		Commune	Ptx	Sect	Plan	Vol	Lot	
CONCARNEAU		P	296 à 297				CONCARNEAU		BP	274			
CONCARNEAU		P	952 à 954				CONCARNEAU		BP	276			
CONCARNEAU		P	949				CONCARNEAU		BP	277			
CONCARNEAU		P	951										
CONCARNEAU		P	220				CONCARNEAU		BP	278			
CONCARNEAU		P	655										

<b>N° d'ordre : 2</b>	Date de dépôt : 02/03/2020	Référence de dépôt : 2904P02 2020D1574
Nature de l'acte : <b>CORRECTION DE FORMALITE</b> de la formalité initiale du 27/03/2003 Sages : 2904P02 Vol 2003P N° 1626	Rédacteur : /	

*Disposition n° 1 de la formalité 2904P02 2020D1574 :*

correction de formalité enregistrée à tort - sans objet

Dernière page de la réponse à la demande de renseignements qui comporte 4 pages y compris le certificat.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE  
QUIMPER 1**

Centre des Finances Publiques

29107 QUIMPER CEDEX

Téléphone : 0298558150

Mél. : [spf.quimper1@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:spf.quimper1@dgifp.finances.gouv.fr)



FINANCES PUBLIQUES

**Administration MAIRIE DE CONCARNEAU  
Place de l'Hôtel de Ville  
BP 238  
29182 CONCARNEAU CEDEX**

Vous trouverez dans la présente transmission :

- > Le récapitulatif des désignations des immeubles et des personnes requises ainsi que celles connues de Fijji pour la délivrance des formalités suivi d'un sommaire des formalités publiées et reportées.
- > La réponse à votre demande de renseignements.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N°

2904P01 2021H1 1469

PERIODE DE CERTIFICATION : du 01/01/1971 au 03/03/2021

IMMEUBLES RETENUS POUR ETABLIR L'ETAT REPONSE

Code	Commune	Designation cadastrale	Volume	Lot
39	CONCARNEAU	BP 205 BP 269 BP 278		

FORMALITES PUBLIEES

N° d'ordre : 1      date de dépôt : 27/03/2003      références d'enlèvement : 2904P02 2003P1 626      Date de l'acte : 27/03/2003

nature de l'acte : PROCES-VERBAL DE REMANIEMENT

N° d'ordre : 2      date de dépôt : 02/03/2020      références d'enlèvement : 2904P02 2020D1574

nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 27/03/2003 Sages : 2904P02 Vol 2003P N° 1626